



Délibérations du Conseil Municipal du 09 septembre 2021

Compte Rendu

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
	Approbation du procès-verbal de séance 03 juin 2021	-Approuver le procès-verbal de la séance du 03 juin 2021 ;	Approuvé à l'unanimité
D21-083	Tarifs des salles	-Fixer les tarifs d'occupation des salles pour les cours de broderie, yoga et dessin;	Adopté à l'unanimité
D21-084	Chèque cadeau et chèque culture	-Adhérer aux deux dispositifs ; -Approuver le coût des adhésions, -Autoriser le Maire à signer les conventions et tous documents y relatifs	Adopté à l'unanimité
D21-085	Convention « Cantines saines et durables »	-Approuver l'adhésion au dispositif « Cantines saines et durables », -Autoriser le Maire à signer la convention ainsi que toutes pièces y relatives, -Inscrire au budget la dépense correspondante ;	Adopté à l'unanimité
D21-086	Elaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) – Débat sur les orientations	-Prendre acte de la présentation et de la tenue d'un débat ;	Le Conseil a pris acte
D21-087	Cession d'une parcelle au profit de la commune	-Accepter la cession à titre gratuit, au profit de la commune, de la parcelle section A n°2019, -Classer cette parcelle dans le domaine public communal, -Autoriser Mme le Maire ou son représentant à signer les différents actes à intervenir ainsi que toutes pièces y relatives ;	Adopté à l'unanimité
D21-088	Déclassement et classement d'une portion de voie – Régularisation	-Déclasser une portion de voie d'environ 600m ² , -Classer, dans le domaine public communal, une partie de la parcelle cadastrée section ZK n°16, -Autoriser Mme le Maire ou son représentant à signer l'acte d'échange à intervenir ainsi que toutes pièces y relatives ;	Adopté à l'unanimité
D21-089	Déclassement du domaine public	-Déclasser une portion de domaine public de 110m ² environ, limitrophe de la parcelle XN n°74, -L'incorporer dans le domaine privé de la commune ;	Adopté à l'unanimité
D21-090	Cession d'une parcelle	-Autoriser Mme le Maire à vendre 110m ² environ au prix de 550€ nets vendeur, frais à la charge de l'acquéreur, - Autoriser Mme le Maire ou son représentant à signer l'acte d'échange à intervenir ainsi que toutes pièces y relatives ;	Adopté à l'unanimité

D21-091	Réalisation de logements locatifs sociaux rue du 9 août : Finistère Habitat	-Prendre en charge les travaux de déconstruction des bâtiments existants sur les parcelles 328 et 330 de la section AB, ainsi que les travaux à intervenir sur les propriétés mitoyennes, -Céder gratuitement ces parcelles à Finistère Habitat, qui réalisera 5 pavillons locatifs et la viabilisation, -Accepter la rétrocession de la voirie, des réseaux, des stationnements et espaces communs jusqu'en limite de parcelles privatives ;	Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (2 abstentions et 2 contre)
D21-092	Construction d'une salle socioculturelle « Amzer Vad » lot 5 Menuiseries extérieures aluminium – Avenant 2	-Autoriser le Maire à signer cet avenant ;	Adopté à l'unanimité
D21-093	Construction d'une salle socioculturelle « Amzer Vad » lot 7 ; Serrurerie – Avenant 1	- Autoriser le Maire à signer cet avenant ;	Adopté à l'unanimité
D21-094	Appel à projets recyclage foncier	-Valider le plan de financement prévisionnel du recyclage foncier de l'ilot situé rue du 9 Août, -Autoriser le Maire à solliciter les subventions pour ce projet et à signer les documents s'y référant, -Autoriser le Maire à modifier le plan de financement si besoin ;	Adopté à l'unanimité
D21-095	Logements de Lannelvoëz – Taux de TVA	-Approuver l'assujettissement des travaux de rénovation de deux logements à Lannelvoëz à la TVA à 10%, -Décider l'application du code service « N°100 Logements Lannelvoëz » à cette opération, -Transmettre cette délibération au service des impôts de Morlaix pour une application immédiate ;	Adopté à l'unanimité
D21-096	Logements « Ecomusée » – Taux de TVA	- Approuver l'assujettissement des travaux de rénovation de deux logements rue du 9 août, au-dessus du futur accueil de l'écomusée à la TVA à 10%, -Décider l'application du code service « N°110 Logements Ecomusée » à cette opération, -Transmettre cette délibération au service des impôts de Morlaix pour une application immédiate ;	Adopté à l'unanimité
D21-097	Information relative aux décisions prises par délégation (articles L2122.22 et L.2122.23 du CGCT)	-Prendre acte de cette information.	Le Conseil a pris acte

Informations:

- *Dénomination des salles à Amzer Vad*
 - *Salle 1 : Yann Fañch KEMENER*
 - *Salle 2 (salle du milieu) : Naïg ROZMOR*
 - *Salle 3 (la grande salle) :Anjela DUVAL*